
CABINET

ARRETE N° 61 /MEFPPI/CAB

Portant nomination de monsieur **ATTA MWANDZA M'AKANGALEMA**, conseiller à l'économie et aux statistiques du ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances, du plan, du portefeuille public et de l'intégration.

Le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances, du plan, du portefeuille public et de l'intégration.

Vu la Constitution du 20 janvier 2002;

Vu le décret n° 2012-1035 du 25 septembre 2012, portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2012-1154 du 9 novembre 2012, relatif aux attributions du ministre de l'économie, des finances, du plan, du portefeuille public et de l'intégration ;

Vu le décret n° 2012-1216 du 3 décembre 2012, déterminant la composition des cabinets ministériels ;

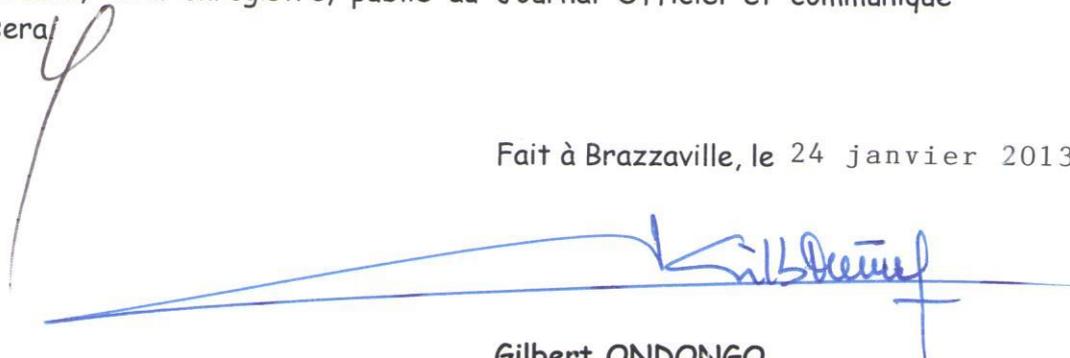
ARRETE

Article premier : monsieur **ATTA MWANDZA M'AKANGALEMA** est nommé conseiller à l'économie et aux statistiques du ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances, du plan, du portefeuille public et de l'intégration.

Article 2 ; l'intéressé percevra les primes et indemnités prévues par les textes en vigueur.

Article 3 ; Le présent arrêté, qui entre en vigueur à compter de la date de prise de fonctions de l'intéressé, sera enregistré, publié au Journal Officiel et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Brazzaville, le 24 janvier 2013



Gilbert ONDONGO